

L'habitat des animaux à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) au travers des vestiges archéologiques des XIV^e au XX^e siècle

Animal housing at Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) through archaeological evidences from 14th to 20th centuries

Ivan Lafarge¹

¹ Département de la Seine–Saint-Denis, chercheur associé GAMMA- ex TranSpheres, UMR 7041 Arscan, ivanlafarge@yahoo.fr

RÉSUMÉ. À Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), la fouille préventive en 2017 d'une maison-bloc a permis la mise en évidence d'une soue à cochon et d'un appentis qu'on peut interpréter comme un poulailler, l'ensemble daté entre le XV^e et le XVI^e siècles. Ces données archéologiques peuvent être confrontées à un autre appentis construit à la fin du XIX^e siècle et en usage jusque dans la seconde moitié du XX^e siècle au sein de l'ancienne ferme seigneuriale dont le statut patrimonial ne fait pas de doute, mais dont le devenir reste incertain. Cet appentis montre des traces de deux usages différents : poulailler et toit à porcs, il est à l'abandon depuis les années 1960 et en cours de dégradation. À ces éléments s'ajoutent d'autres types d'élevage comme celui des pigeons et du bétail et permettent de réfléchir l'interprétation de certains bâtiments vus en fouille. De tels éléments restent rarement documentés à l'heure actuelle, leur identification est pourtant essentielle en ce qui concerne la compréhension du logement animal.

ABSTRACT. In Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), the 2017 preventive excavation of a block house uncovered a pigsty and a lean-to that can be interpreted as a henhouse, all dating from between the 15th and 16th centuries. These archaeological findings can be compared with another lean-to built at the end of the 19th century and in use until the second half of the 20th century on the former seigniorial farm, whose heritage status is unquestionable but whose future remains uncertain. This lean-to shows evidence of two different uses: a henhouse and a pigsty. It has been derelict since the 1960s and is in a process of falling into disrepair. Other types of livestock, such as pigeons and cattle, can also be added to these elements, allowing us to reflect on the interpretation of certain buildings seen during excavations. Although such features are rarely documented today, their identification is essential to an understanding of animal housing.

MOTS-CLÉS. Maison-bloc, Appentis, Logement animal, élevage, pigeons, cochons, volaille, ovins, bovins, équidés.

KEYWORDS. Block house, Lean-to, Animal housing, livestock farming, pigeons, pigs, poultry, sheep, bovine, equine.

À Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), plusieurs opérations archéologiques ont permis d'observer dans différentes conditions des éléments relevant du logement des animaux. Ces observations ont toujours eu lieu dans le contexte d'un habitat villageois, soit de petites propriétés, soit de grandes fermes. Elles ont par ailleurs eu lieu dans diverses circonstances d'intervention archéologique (étude programmée, opération préventive, surveillance de travaux) et relèvent de deux familles de vestiges : enfouis dans la sédimentation archéologique ou conservés en élévation.

Le village de Tremblay comprend au moins neuf grandes fermes qui remontent au moins à l'Ancien Régime (**figure 1**). C'est au sein de ces fermes que se trouve la majorité des marqueurs du logement animal repérés dans le village. Quelques observations, faites tant dans le bâti qu'en fouille relèvent d'habitations de taille plus modeste, mais qui peuvent être des petites exploitations.

La vision la plus significative du logis animal subsistant dans le bâti des grandes fermes est liée aux derniers temps d'avant la mécanisation, cette dernière a apporté certains changements dans le bâti, mais avec un impact relativement limité puisque la disparition des animaux de trait a libéré de la place dans le bâti qui n'a pas forcément été complètement réinvesti, sans pour autant que les bâtiments aient été démantelés. Dans le bâti plus modeste, quelques rares cas ont conservé des indices significatifs dans des édifices en élévation, mais globalement les indices sont ceux qu'on a pu observer par la fouille archéologique.



Figure 1. Plan terrier du XVIII^e siècle du village de Tremblay (AD78-d903) sur lequel on a replacé les parcelles des bâtiments étudiés en rouge et identifié les grandes fermes.

On présente ici les observations les plus démonstratives réalisées ces dernières années sur le logement animal au sein du village de Tremblay. À défaut d'un meilleur classement, on déroulera la liste des animaux dans l'ordre croissant de leur taille.

1. Des pigeons pour la table et la colombine

Les pigeons et les colombes sont une famille d'oiseau sédentaire, donc facile à élever. Olivier de Serre dans son *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, explique longuement le moyen de les acclimater au colombier (Serre, 1605). Si les droits et privilèges de pigeonner sont formalisés par une ordonnance de 1338, tout, de la symbolique mystique de la colombe aux usages qui en sont faits porte à croire que ces oiseaux sont domestiqués depuis longtemps, certainement même dès l'Antiquité. Des enluminures montrent des pigeons élevés dès le XIII^e siècle (1240, *Bestiaire latin*, Oxford, Bodleian Library, Ms. Bodley 764, fol.80, in Pastoureau, 2011 : 152 ; on voit deux colombes dans les boulins d'un colombier, qui semble avoir la forme d'une tour carrée). L'élevage de pigeons présente l'intérêt de fournir un peu de viande, très appréciée sur les tables raffinées dès le bas Moyen Âge, qui si elle n'est pas consommée peut être vendue, garantissant un complément de revenu. Les pigeons produisent également la colombine, engrais issu de leurs fientes. Cet engrais est très prisé, au point qu'Olivier de Serre déplore qu'on élève plus de pigeons pour la colombine que pour la table (Serre, 1605).

Le colombier le plus modeste observé à Tremblay est une petite fuie (fuie, volet ou volière, Lachiver, 2006) construite dans le comble d'une maison de manouvrier, certainement installé au XIX^e siècle, même si le bâtiment est plus ancien. Il apparaît certain que les paysans étaient propriétaires de la maison, en effet le droit coutumier veut que la possession de pigeons soit réservée à des propriétaires possédant au moins cinquante arpents de terre (Lachiver, 2006). La fuyé compte dix boulins aménagés en tuiles liées au plâtre (**figure 2**) (étude du bâti en 2001, inédit).



Figure 2. Pigeonnier, entrée et nichoirs du 8bis rue des Fossés (photo Ivan Lafarge, CD93).

Les autres colombiers observés à Tremblay sont aussi des fuies ; dans la ferme Zaffani, construite à partir du XVII^e siècle (diagnostic, 2009, Goncalves, 2009 : 47-53), une fuie aménagée entre 1812 et 1821 (**figure 3**), la date de 1821 est attestée par une inscription peinte sur le parement interne

(**figure 4**) et significative de la fin de l'aménagement. La datation du début XIX^e siècle est renforcée par un graffiti composé d'une signature difficilement lisible « commélun cesar [??] » (patronyme ?), accompagnée de la date 1812 (**figure 5**), peut-être en rapport avec les travaux d'aménagement. La structure de la tour du colombier est imbriquée à la grange nord-sud sur laquelle elle s'appuie ; les encastremements des poutres de ce dernier bâtiment indiquent la contemporanéité des deux éléments.



Figure 3. Pigeonnier (fuite) de la ferme Zaffani, vue extérieure (photo Ivan Lafarge, CD93).



Figure 4. Pigeonnier (fuite) de la ferme Zaffani, vue générale des boulins et date peinte (photo Ivan Lafarge, CD93).

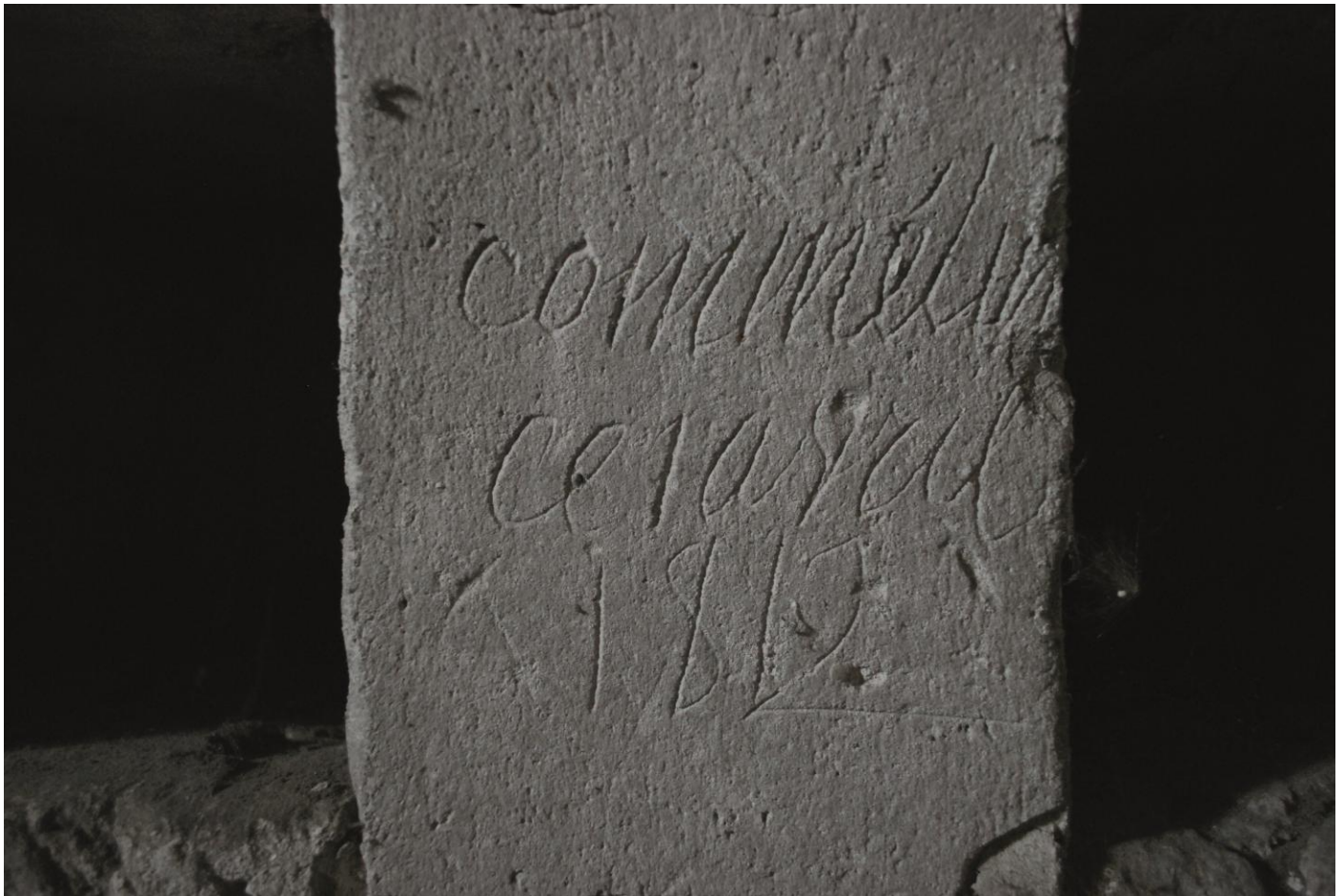


Figure 5. Pigeonnier (fuite) de la ferme Zaffani, vue de la date graffitée sur un des parements (photo Ivan Lafarge, CD93).

Le colombier est localisé dans une avancée carrée formant le porche de façade de la grange. Les murs nord et sud montent de fond sans contrebatement extérieur, les murs est et ouest formant pignon sont posés sur des linteaux formés par l'assemblage de quatre poutres de brin d'environ 20 cm de côté. Le plancher se trouve à 4,70 m au-dessus du niveau de cour, ce qui a permis une utilisation optimale des murs pour le nichage : les lignes de boulins les plus basses au-dessus du plancher se trouvent à :

- 20 cm, mur sud pour une hauteur de 3,98 m et une longueur de 4,65 m ;
- 40 cm, mur est pour une hauteur de 6,08 m et une longueur de 3,80 m (des boulins sont présents jusqu'au faîte du pignon ;
- 55 cm, mur ouest pour une hauteur de 3,92 m et une longueur de 3,80 m ;
- 24 cm, mur nord pour une hauteur de 3,98 m et une longueur de 4,75 m.

La pièce est de forme carrée, deux poutres transversales, en bois de brin équarri (20 cm de section) assemblées à mi-bois et liées par un boulon de fer à leur intersection, servent de tirants pour stabiliser les murs autant que de perchoirs.

Les boulins sont disposés par lignes en quinconce, ils ont une ouverture carrée haute de 15 à 19 cm, large de 14 à 17 cm, entre les ouvertures se définit donc un espace également carré de 24 à 28 cm de haut, large de 16 à 25 cm. Les lignes de boulins sont séparées entre elles par une dalle de plâtre renforcée de tuiles, épaisse de 4 à 5 cm. Les boulins forment des niches circulaires de 28 cm de diamètre en moyenne.

Le mur est comporte 166 boulins, le mur sud, 249 boulins, le mur ouest 237 boulins et le mur nord 248 boulins, soit au total 900 boulins ; 14 boulins sont masqués par le comblement du mur est. 886 boulins sont donc fonctionnels, cela porte à 886 le nombre maximal d'individus de l'élevage. En effet, si chaque nichoir peut accueillir un couple, la moitié du pigeonnier ou environ doit être laissée libre pour que les animaux puissent changer de nid selon la saison ([Serre, 1605](#)). Si on considère l'assertion de M. Lachiver « On recommandait de ne pas y mettre plus d'une paire de pigeons par arpent » ([Lachiver, 2006](#), entrées « colombier », « fuie ») au pied de la lettre, on peut estimer une taille minimale du domaine de la ferme à 443 arpents, soit près de 190 ha¹.

Chacun des murs est doublé en partie haute d'un perchoir à une hauteur de 3,20-3,50 m constitué d'un quartier de bois débité par sciage en long (**figure 6**).

¹ D'après Moriceau 1994 : 817-836 ; on utilise à la fin du XVIIIe et dans la première moitié du XIXe siècle à Tremblay, l'arpent commun à 100 perches et 20 pieds pour perche : 42,21 ares par arpent, correspondant à 2,36 arpents à l'hectare, soit 187,71 ha pour 443 arpents.

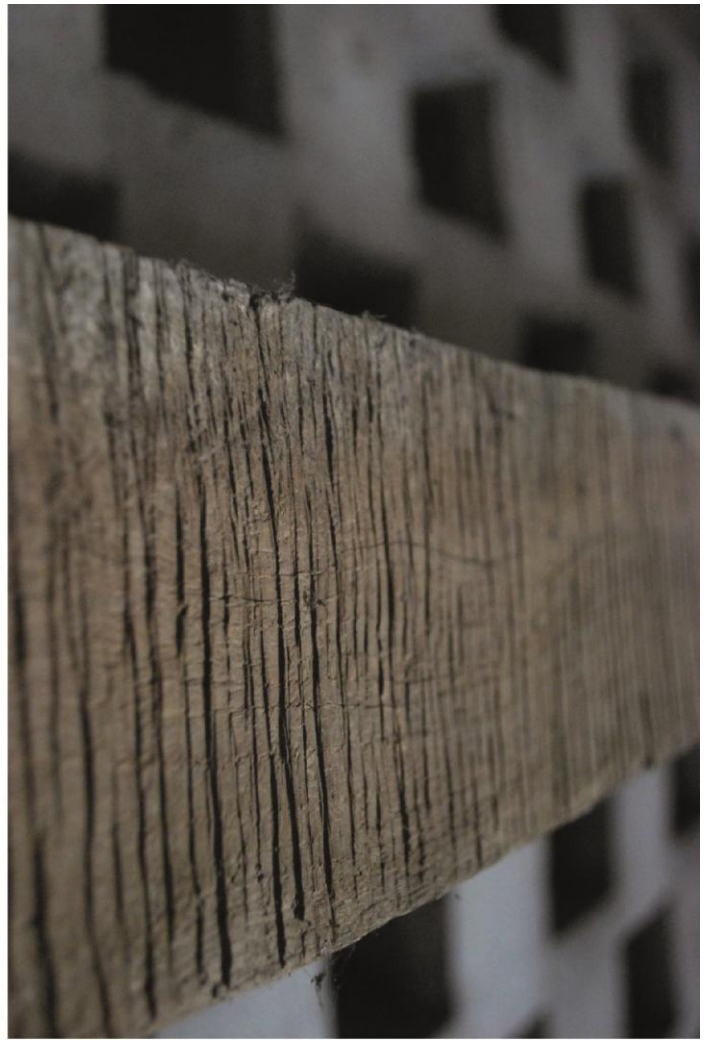


Figure 6. Pigeonnier (fuite) de la ferme Zaffani, tirants et perchoirs (photo Ivan Lafarge, CD93).

Dans la Ferme du Château (étude programmée 2018-2021, Lafarge, 2019 : 92-94), une des adjonctions à la façade de la grange, prenant la place d'un porche et réutilisant l'escalier médiéval, est une fuite de taille assez importante (**figure 7**). Cette structure n'est plus utilisée aujourd'hui.

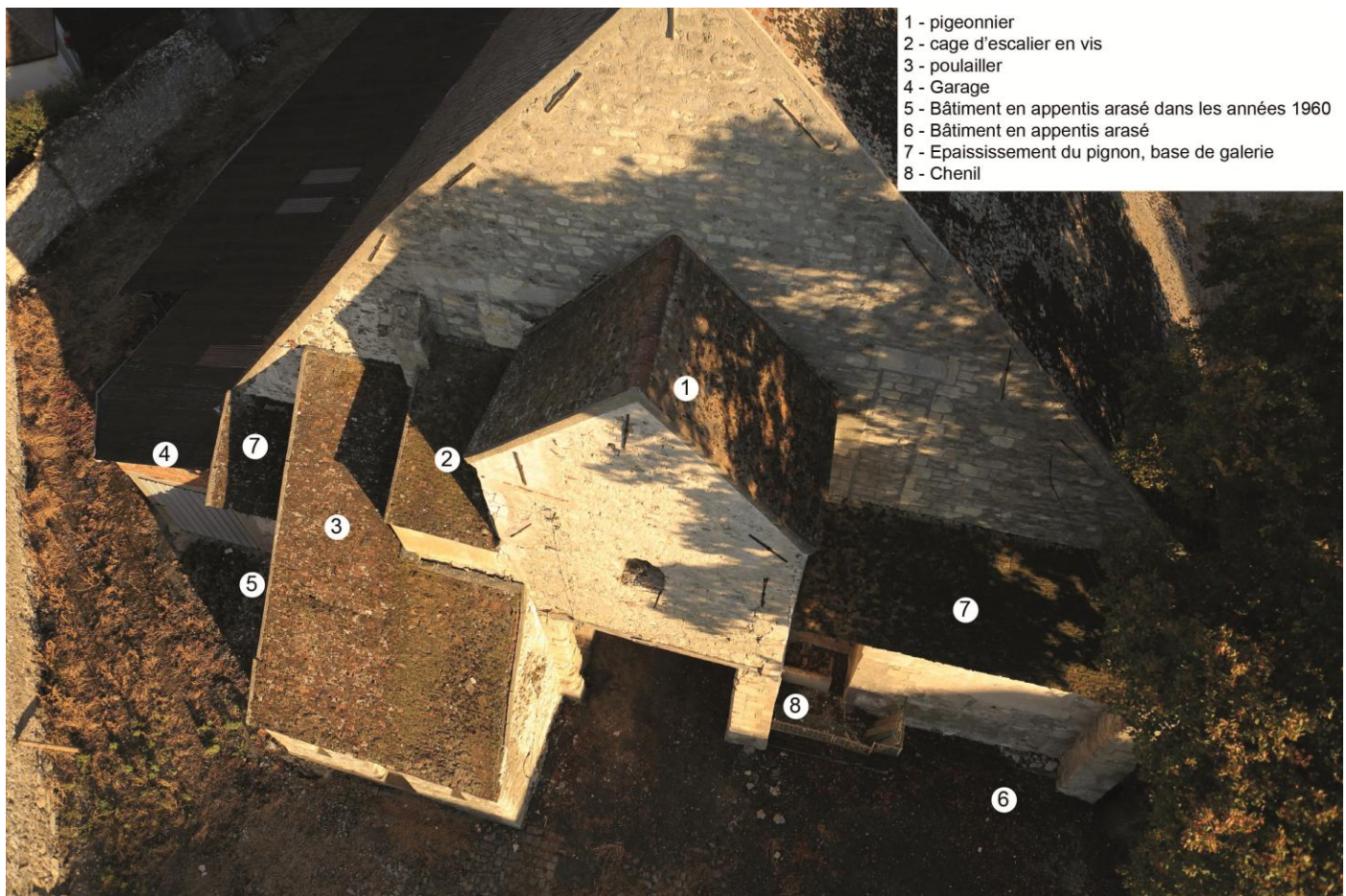


Figure 7. Ferme du château, aménagements tardifs de la façade de la grange (d'après photo Emmanuelle Jacquot CD93).

La pièce est très étroite et exploite au maximum la surface des murs. Elle mesure au sol 4 m sur 1,95 m. Les boulins mesurent en moyenne 30 cm de diamètre et sont disposés en quinconce, séparés par des carrés de 15 cm de côté et une chape de plâtre d'un niveau à l'autre épaisse de 5 cm.

L'ensemble est homogène. Très peu de reprises sont visibles : un graffiti « 1842 », peut-être dédicatoire, permet d'attribuer un *terminus ante quem* à la construction. Plusieurs tirants en fer lient la pièce à la façade. L'accès se fait par le côté nord, par une petite porte de 70 sur 145 cm. La pièce est munie de trois perchoirs fixes en bois dans l'œuvre. En jouant avec les boulins, on peut y ajouter des perchoirs mobiles (**figure 8**).



Figure 8. Ferme du château, pigeonnier accolé à la façade, de la grange ; vue intérieure sur les boulins (photo Emmanuelle Jacquot CD93).

On a dénombré environ 572 boulins disposés à partir d'environ un mètre du plancher jusqu'au faîte. Ils permettent d'estimer une capacité du pigeonnier correspondant à 286 couples d'oiseaux. On n'a pas cherché à faire de calcul de surface du domaine sur la base de la capacité du pigeonnier, car son aménagement est tardif et sans lien avec le statut initial de la ferme seigneuriale. D'ailleurs il est probablement conçu en système métrique.

Enfin il conserve une fenêtre à glissière verticale « en guillotine » avec de petites ouvertures pour les oiseaux dans le volet.

Les deux grandes fuies de la ferme du Château et de la ferme Zaffani correspondent au même schéma de mise en œuvre, courant en Île-de-France du fait de l'abondante ressource en plâtre (il est reconnu à Gonesse, Louvres, Rosny-sous-Bois, La Courneuve, Neuilly-sur-Marne, Sevran, Orly, Goussainville, entre autres). Leur mise en œuvre est réalisée par couches de plâtre coulées successivement par-dessus un système de deux cales de bois semi-circulaires et une triangulaire qui, une fois retirées lorsque le plâtre a fait prise, laissent l'espace vide du boulain (Lafarge, 2013 : 393-396). Les boulins sont ainsi constitués en réserve dans une maçonnerie accolée au mur support, relativement peu épais. Après l'aménagement d'une première banquette de plâtre ou sur l'arase formant redan du mur, est coulée une dalle de plâtre sur laquelle sont posés les gabarits tripartites formés d'un coin et de part et d'autre de celui-ci, deux demi-rondins. Du plâtre est alors coulé jusqu'à enlever les gabarits sur une épaisseur de 1 à 2 cm (parfois moins), au-dessus sont posées des tuiles en

renfort avant une seconde coulée de plâtre correspondant à la dalle sur laquelle reposera la ligne suivante de boulins disposés en quinconce (**figure 9**). Dès que le plâtre a fait prise, en général 15 à 30 minutes, les gabarits peuvent être extraits, un enduit de plâtre, souvent peu épais, est alors posé et coupé à la truelle avant séchage complet. Cette chaîne opératoire est répétée pour chaque ligne de boulins sur toute la hauteur utilisée du mur.

Schéma de mise en oeuvre et d'organisation des murs du pigeonnier

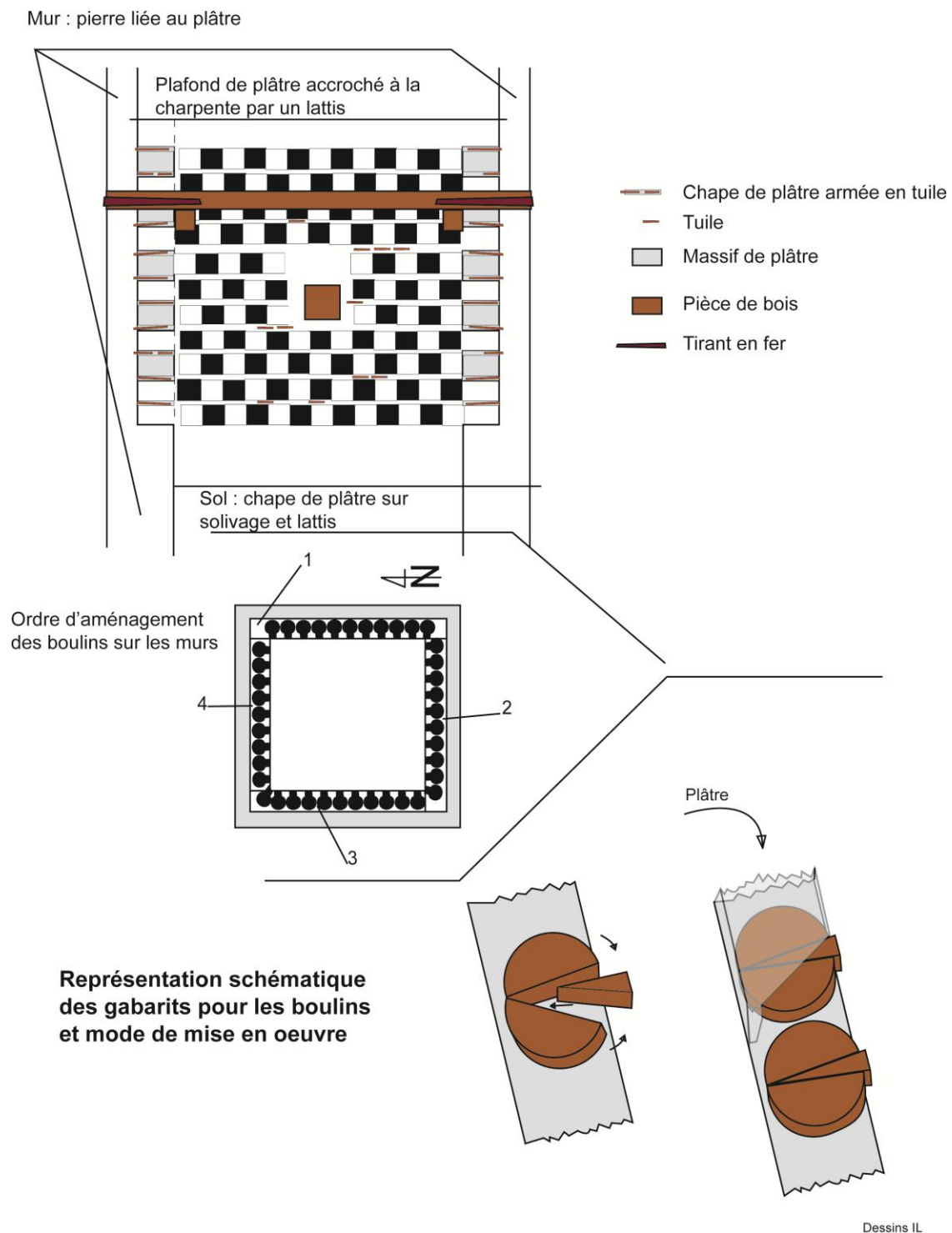


Figure 9. Restitution graphique des modes de mise en oeuvre des pigeonniers en plâtre (del. Ivan Lafarge)

Comme on l'a également observé sur le colombier de la ferme des Quinze-Vingts à Louvres (Val-d'Oise) au printemps 2008 (Gentili, 2010), les dimensions des boulins sont très normalisées, sans doute du fait d'un nombre restreint de gabarits.

Ces fuies, ou volières, sont conformes aux descriptions données dans la littérature historique et les manuels de construction rurale : « Le colombier, ou pigeonnier est un bâtiment où l'on élève des pigeons... Le colombier à pied (et non-colombier de pied), a des boulins depuis le sommet jusqu'au rez-de-chaussée. Le droit de colombier à pied, n'appartenait qu'aux seigneurs hauts justiciers. Les bourgeois n'avaient que le droit de posséder une fuie, ou volière, ou volet, le bas formant hangar ou étable, à condition de posséder au moins 50 arpents de terres labourables[...] » (Lachiver, 2006, entrées « colombier », « fuie »).

« Colombiers et volières sont placés soit dans l'intérieur de la basse-cour, soit dans une portion quelconque de l'enclos de l'exploitation, de préférence à un endroit où la surveillance est la plus facile » (Bouchard-Huzard, 1868-1870, III : 398). De fait, celui-ci est disposé au centre de la cour.

Les traces de colombier avec ce type de boulins les plus anciennes qu'on a pu observer jusqu'à présent remontent au bas Moyen Âge (XIV^e siècle, à la Courneuve, fouille de Marville, 2020, 2021, RO S. Fachinetti, rapport en cours).

Olivier de Serre place le plâtre au deuxième rang des matériaux utiles à « la matière des nids de colombiers » après la céramique : « Du plâtre l'on ouvre très-utilement en cet endroit [le colombier], pour son facile maniement, & qualité de la matière. Car étant ployable à plusieurs gentillesses, ainsi qu'on veut les nids de pigeons en sont façonnés : & approchant de bien près le plâtre à la faculté de la terre cuite, en est d'autant plus agréable au pigeon, que plus il s'éloigne de celle du bois [putrescible et générateur de vermine] » (Serre, 1605 : 385).

2. Des poules et des poulets

La fouille préventive en 2017 d'une maison-bloc a permis la mise en évidence d'un appentis daté entre le XIV^e et le XV^e siècles qu'on peut interpréter comme un poulailler. Les maçonneries sont assez discontinues, mais l'organisation des sols et la présence d'une ouverture étroite d'une largeur de 60 cm permettent d'avancer cette hypothèse. Un bâtiment large d'environ 8 m est grossièrement orienté est-ouest avec pignon sur l'actuelle route de Roissy dont la construction mêle certainement structure à pans de bois et structure maçonnée. Le mur 507 en forme le gouttereau sud. L'organisation des pièces reste difficile à mettre en évidence du fait de nombreux recouvrements postérieurs, mais deux éléments sont à noter dans la partie ouest : d'une part, le débord probable du mur 507 de près de 4 m à l'ouest, qui n'a pas, à tout le moins dans cette zone et dans la première phase de construction, de pendant maçonné. On peut dès lors interpréter l'extrémité occidentale du bâtiment comme étant dotée d'un appentis d'une surface d'environ 26,25 m² (7,5 × 3,25 m) probablement sur poteaux et appuyé contre 507. D'autre part, la possibilité d'interpréter la pièce fermée par les murs postérieurs 508-510 comme un probable poulailler du fait de l'étroitesse de l'ouverture de 60 cm disposée à 1,60 d'une porte large de 1,10 m marquant la desserte pour les humains. Il n'est pas exclu que ce poulailler prenne place sous l'appentis à l'ouest, dégageant alors un espace de cour (ou hangar) dans la partie centrale du bâtiment (figure 10)².

² Cette structure sera munie dans la phase d'occupation suivante d'un sol de plâtre surélevé de plus de 19 m². Cet aménagement tardif est peut-être significatif d'une transformation de cet espace en toit à porcs.

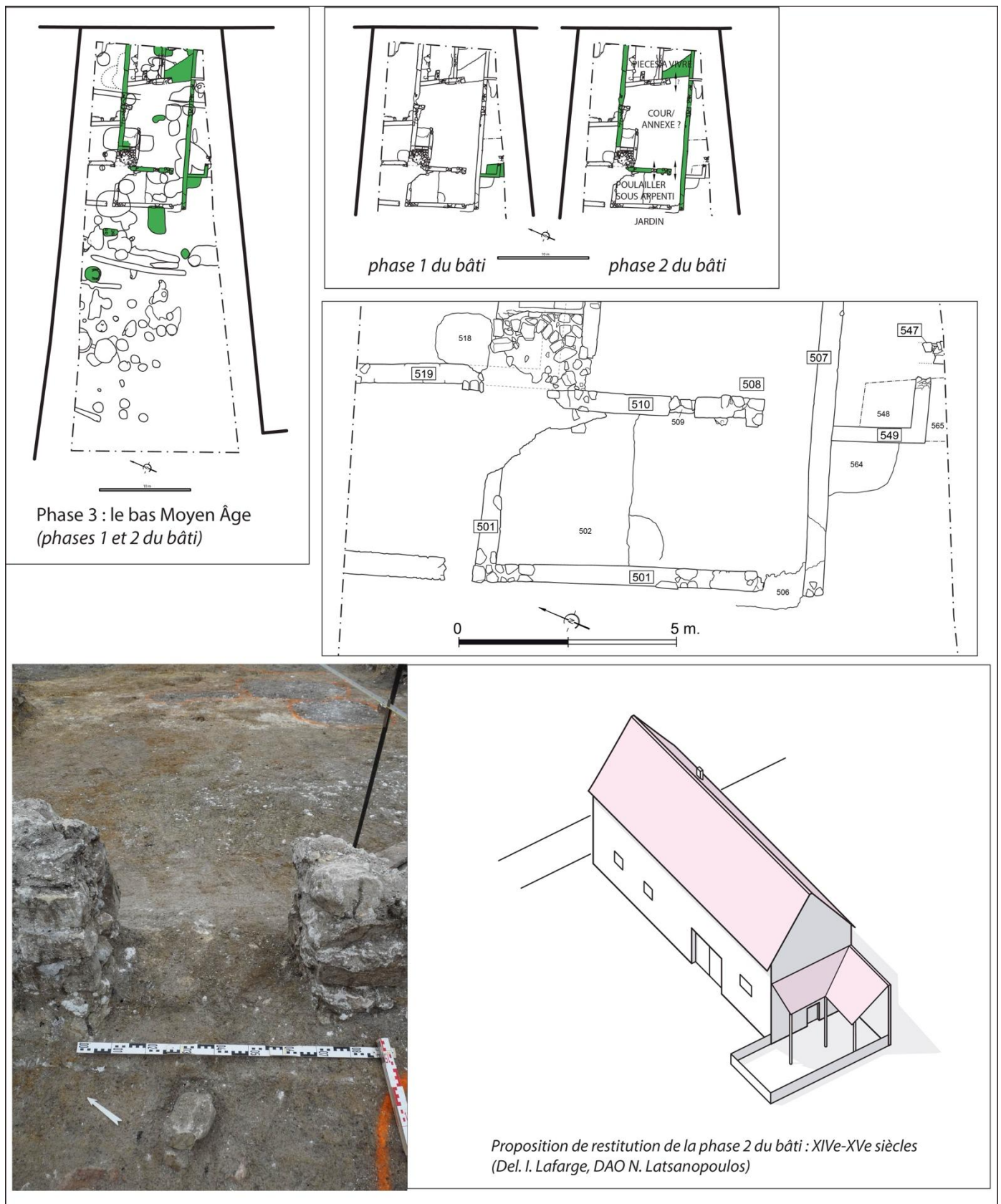


Figure 10. Structures du poulailler sur le site l'indivision Popot (del. Cristina Gonçalves-Buissart, Ivan Lafarge, CD93).

Ce type de structures s'avère être rarement reconnu en fouille (Gonçalves-Buissart, 2018 : 147-148, 179 ; Dufour, 2012, 2014)

Ces données archéologiques peuvent être confrontées à un autre appentis construit, lui, à la fin du XIX^e siècle et en usage jusque dans la seconde moitié du XX^e siècle au sein de l'ancienne ferme seigneuriale dont le statut patrimonial ne fait pas de doute, mais dont le devenir reste incertain. Cet appentis a été un poulailler. À l'abandon depuis les années 1970 et actuellement en cours de dégradation (**figures 11 à 13**).



Figure 11. Ferme du château, poulailler de la façade de la grange (del. Ivan Lafarge CD93, photo redressée 123 topodrone).



Figure 12. Ferme du château, poulailler de la façade de la grange, vue intérieure, nichoires (photo, Emmanuelle Jacquot).



Figure 13. Ferme du château, poulailler de la façade de la grange, vue de l'ouverture à poules bouchée (photo Ivan Lafarge CD93).

Adossé au pignon nord-ouest de la grange et s'appuyant à la fois sur le massif d'escaliers et le pigeonnier, un bâtiment en appentis est divisé en deux niveaux. L'étage semble n'avoir jamais servi que de remise, le rez-de-cour est plus énigmatique. D'une surface intérieure de 17,625 m², il est constitué d'une seule pièce divisée en deux espaces du fait du volume du massif d'escaliers de la grange et d'un poteau de soutènement. Cette partition se retrouve au sol, constitué d'une chape de béton (13,125 m²) du côté est et d'un pavement en brique du côté ouest (4,5 m²). Le poteau et la partition du sol sont tardifs.

Le sol intérieur est surélevé d'une trentaine de centimètres par rapport à la cour extérieure. Le mur nord-ouest comprend une porte au milieu, encadrée de deux fenêtres étroites munies d'un barreau vertical. La pièce, dont le mur de façade est repris (et alourdi) au ciment, comprend un plafond charpenté de remplois avec un poteau en renfort à la séparation entre les deux moitiés (dans l'axe de la porte, preuve que c'est une réparation). Dans la moitié nord, une auge au sol fait office de mangeoire (elle est en ciment). Dans la moitié sud-ouest, le mur de façade du massif d'escaliers est garni de cinq nichoirs en plâtre sur structure métallique de petite taille, qui sont à 1,35 m au-dessus du sol avec un écartement de 23 cm pour une largeur de 33 cm.

Le mur ouest de cette pièce (en moellons liés au plâtre) est garni d'une ouverture condamnée (le mur est très dégradé). Cette ouverture est large de 33 cm, haute de 70 cm, avec un seuil de 29 cm de haut à l'intérieur. Ce type d'ouverture paraît correspondre à un poulailler, le débouché donne sur le passage d'accès à la grange (Lafarge, 2019 : 99-102).

Les nichoirs ont sans aucun doute la vocation d'accueillir des poules pondeuses. L'absence de perchoirs permettant, ainsi que le préconisent les manuels d'agriculture, d'évacuer les fientes plus facilement et évitant aux oiseaux de se souiller et d'attraper des maladies, paraît significatif de réutilisations même si des perchoirs amovibles peuvent ne pas avoir été conservés. En outre la limitation du nombre des nichoirs (cinq sont visibles, mais on peut en identifier une dizaine) reste énigmatique compte tenu de la taille de la ferme, là encore, des structures amovibles peuvent avoir disparu. En outre, si les éléments significatifs du poulailler sont réunis (aération garantie par plusieurs ouvertures, sortie pour les volailles assurée par la petite ouverture latérale, surélévation du sol afin d'en garantir la salubrité), la position du bâtiment orienté façade au nord-ouest est contradictoire avec les

recommandations des agronomes qui préconisent d'orienter les poulaillers vers le sud-est afin que les oiseaux puissent bénéficier de la chaleur solaire dès le petit matin (Lafarge, 2019 : 99-102).

Ce bâtiment n'a plus d'usage depuis une cinquantaine d'années.

On doit mentionner pour mémoire la fouille à Rosny-sous-Bois en 2009 d'une structure rectangulaire datée des XV^e-XVI^e siècles correspondant vraisemblablement à la cour d'un poulailler, toutefois aucune construction ne paraissait y être associée (fouille Lafarge & Renel, 2009).

Enfin, entre les années 1960 et la fin des années 1990, la ferme Zaffani a été un élevage industriel de volaille. Le poulailler industriel prenait la forme d'un immense hangar métallique, démoli au début des années 2000.

3. Les porcs

Cet appentis qui a été un poulailler a probablement également servi de toit à porcs. La présence d'une auge en ciment au sol et la reprise du sol de la pièce en béton ainsi que le fait d'avoir muré la porte des poules pourraient évoquer le réaménagement de l'espace pour un ou plusieurs (quatre ou cinq) cochons. Les dispositions bâties rendent cette fonction tout à fait possible, ainsi que la proximité immédiate d'un puits (**figures 14 et 15**).

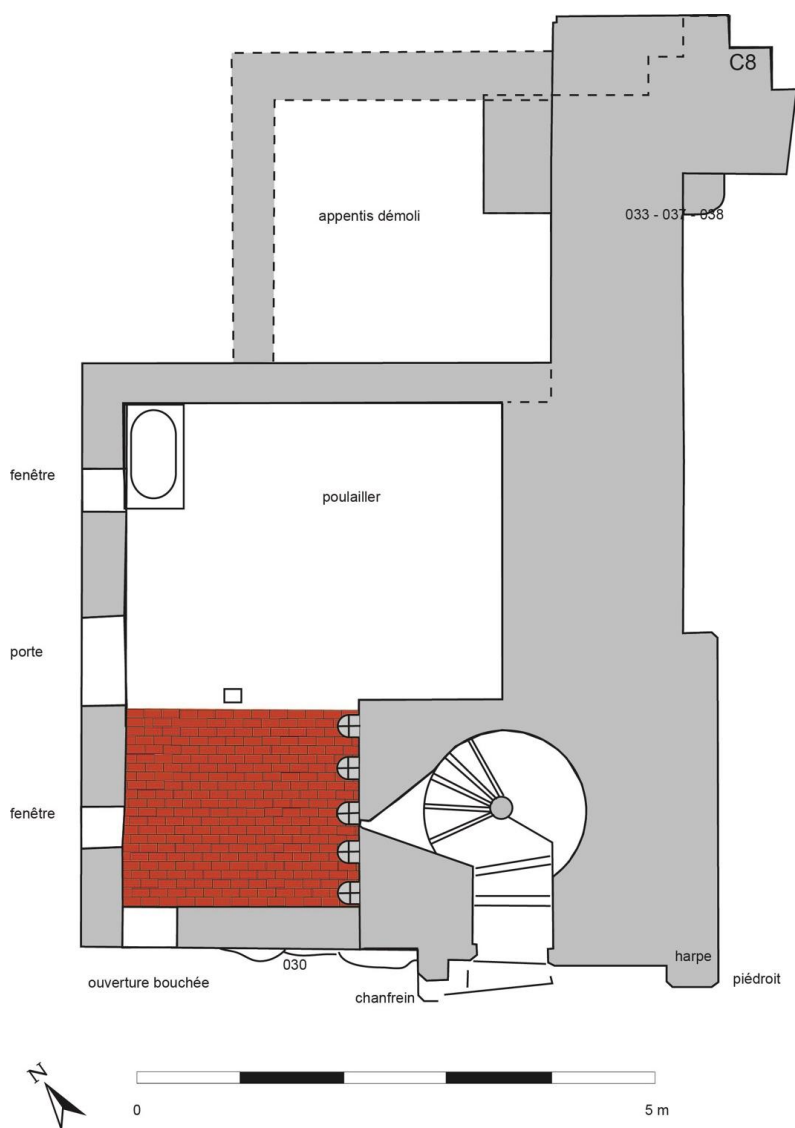


Figure 14. Ferme du château, poulailler de la façade de la grange, sols (del. Ivan Lafarge CD93).



Figure 15. Grange et appentis de la ferme du château : proximité du puits (photo Emmanuelle Jaquot/Les films d'Éole).

Cependant, comme pour le poulailler, la position du bâtiment orienté façade au nord-ouest pose problème. En effet, il est également préconisé une orientation au soleil pour les porcs (Estienne, 1572 ; Serre, 1605 ; Bouchard-Huzard, 1870). Quoiqu'il en soit l'usage de cet appentis comme soue à cochons, reste hypothétique³.

La fouille préventive de la maison-bloc de la route de Roissy en 2017 a mis en évidence une autre soue à cochons dans sa quatrième phase d'occupation. Au XVII^e siècle le bâtiment voit la mise en place de plusieurs agrandissements dont les plus significatifs sont du côté nord et correspondent probablement à la formalisation d'une cour garnie de plusieurs bâtiments annexes que l'on n'est pas en mesure de caractériser davantage, d'autant qu'aucune analyse des sols n'a été effectuée. Dans le bloc, on observe, en partie centrale, la mise en place d'une soue à cochons (auges et sols) et d'une porte charretière. La fouille du niveau de démolition 516 daté du XVII^e siècle a permis de mettre au jour un niveau de sol en plâtre, 552, constitué d'une chape de plâtre effondrée à moitié, dans sa partie est, formant une dépression d'une vingtaine de centimètres. Ce sol repose sur un niveau de chantier 614 et un hérisson de tuiles et de plâtras ayant livré un tesson de céramique des XVI^e-XVII^e siècles. Il fonctionne avec la maçonnerie 514 qui reprend le mur 517 vers le nord-est pour fermer l'espace. Puis, sur le mur 514 sont aménagées deux mangeoires ou auges (entre les cloisons 553 et 554), apparues après dégagement des remblais associés à la démolition. Les auges présentent une forme rectangulaire : 60 × 18 × 20 cm pour l'une, 76 × 18 × 7 cm pour l'autre (figures 16 et 17). L'habitation se concentre du côté oriental (Gonçalves-Buissart, 2018 : 180-181).

³ Une similitude avec le site de la Route de Roissy fouillé en 2017 est toutefois à noter et on ne peut s'empêcher de se demander si la succession de toits à porcs aux poulaillers peut être un phénomène récurrent.

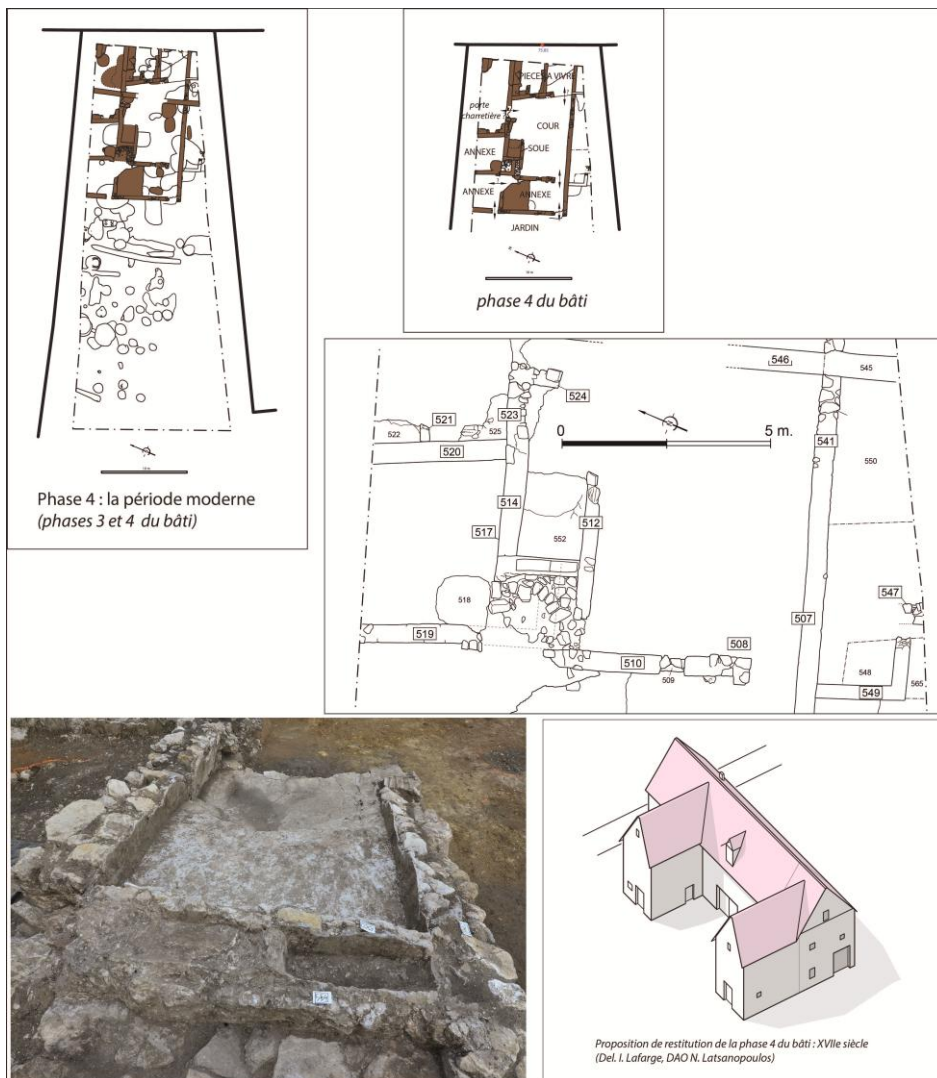


Figure 16. Indivision Popot, structures de la soue à Cochons (del. Cristina Gonçalves-Buissart, Ivan Lafarge, CD93).



Figure 17. Indivision Popot, soue à Cochons (del. Cristina Gonçalves-Buissart, Ivan Lafarge, CD93).

Un article comparatif sur le logement animal nous donne plus d'informations techniques : « les auges des cochons sont bien décrites par 15 auteurs : placées à moitié dessous, à moitié en dehors du toit à porcs, de façon à pouvoir être remplies sans pénétrer dans la cahute (10 occurrences). Elles sont de plus encastrées dans les murs (5 auteurs). Les toits à porcs sont donc de petits bâtiments très solides et cloisonnés » (Dufour, 2012 : 63).

L. Bouchard-Huzard, dans son *Traité des constructions rurales*, développe ces questions et indique que les dimensions des auges et des loges sont ordinairement « 0,30 m de largeur intérieure, avec une profondeur de 0,15 à 0,20 m ; quant à la longueur, on leur donne 0,50 m pour un seul porc [...]. Les loges ont pour dimensions 3 × 2,50 m et les cours 3 × 3,50 m » (Bouchard-Huzard, 1982 : 179-200). Les dimensions observées route de Roissy correspondent assez bien avec celles préconisées par le traité.

4. Le chien

Dans la ferme seigneuriale, le renforcement consécutif au bouchage de la porte piétonne de la grange a été réutilisé pour l'installation d'une niche-chenil. Cette installation n'est certainement pas très ancienne et ne remonte probablement pas au-delà des années 1960, mais elle s'inscrit dans une forme de continuité (**figure 18**).



Figure 18. Niche à chien devant la façade de la grange (photo Ivan Lafarge).

5. Les ovins

Sous l'Ancien Régime, la Plaine de France, dont Tremblay fait partie, relève des terres les plus riches du royaume. Par voie de conséquence, c'est aussi une terre largement dédiée à l'élevage ovin, les jachères permettant la pâture des troupeaux qui amendent les terres par leurs déjections (Moriceau, 1994). En fait de bergeries, les représentations médiévales montrent fréquemment des structures de plein air à peine couvertes. Il ne s'agit peut-être pas tant de vues de l'esprit qu'on pourrait le croire, en effet il semble qu'il faille attendre les années 1760 pour que les agronomes de France débattent de la forme que doit affecter la bergerie, partagés entre l'abri ouvert comme en Méditerranée et le bâtiment fermé à la mode britannique (Vallat, 2007 : 187-191). Malgré le travail de fond réalisé par Jean-Yves Dufour sur la reconnaissance des bâtiments d'élevage et leur identification archéologique

(Dufour, 2007 ; Dufour 2014 : 133-145, 224-234), la difficulté de la reconnaissance des bergeries subsiste, probablement par défaut d'identification des caractéristiques du bâti et à cause de quelques facteurs :

- La méconnaissance a priori de ces structures : on doit noter que si la bergerie se distingue du hangar ou de la grange, les critères de distinction n'en sont pas toujours évidents (dispositifs d'aération, possibilité de structures de cloisonnement amovible, présence de mangeoires non systématique). La confusion est donc aisée et certainement courante, d'autant qu'il est possible que des bâtiments aient eu des usages multiples ;
- Les systèmes de cloisonnement anciens ne sont pas conservés ; dans les exploitations de la seconde moitié du XX^e siècle, ils ont été systématiquement remplacés par des éléments métalliques et amovibles ;
- L'industrialisation agricole et l'ensemble des évolutions postérieures au XIX^e siècle ont généré des reprises importantes des sols : là où les modes d'élevage sont restés plus traditionnels et n'ont pas été impactés par les profondes reprises industrielles, les bergeries conservent fréquemment d'importantes couches de fumier composé d'un peu de paille, mais surtout de l'accumulation de couches de fiente (dans certains cas, généralement d'anciennes bergeries abandonnées, on peut même compter le nombre d'années de stabulation – une par couche – depuis la dernière phase de curage), le curage de ces déjections sert à produire du fumier pour l'amendement ;
- La réutilisation des espaces de ce type de bâti et leur « remplissage » par des cloisonnements et réfections de sols masquant leur état originel ;
- La possibilité de fonctions multiples grange/bergerie...

De fait le manque de reconnaissance génère un manque d'exemples de comparaison. Il n'est somme toute pas impossible que les « hangars » de la ferme Zaffani aient été en tout ou partie des bergeries (**figure 19**). La même observation peut être faite à propos de la ferme de Montceuleux à Sevran (Lafarge & Bauvais, 2012).



Figure 19. Plan de la ferme Zaffani (del. à Ivan Lafarge)

Les contrats de fermage d’Ancien Régime reposent sur l’assolement triennal en imposant au fermier de maintenir un abondant troupeau d’ovins sur les terres en repos pour garantir leur bonification par fumure : « Les preneurs se sont obligés à avoir au moins un troupeau de 400 moutons ou tout au moins quand ils n’en auraient pas à eux, ils se sont obligés à faire parquer sur les terres louées en tout un troupeau d’au moins 400 moutons pour l’engrais des terres »⁴.

L’assolement triennal, encore assez répandu au XIX^e siècle, génère ainsi la présence d’un abondant cheptel d’ovins. Les statistiques agricoles de 1892 recensent encore à Tremblay : 10 béliers, 200 moutons, 650 brebis, 200 agneaux de plus d’un an et 400 agneaux de moins d’un an⁵.

6. Le gros bétail

Avant la mécanisation la présence des animaux de trait au sein des exploitations est importante. Les grandes fermes, évidemment, en regroupent la part la plus significative. Les statistiques agricoles⁶ recensent à Tremblay en 1904, 156 chevaux et 130 bœufs, sans compter l’élevage. Le personnel des grandes fermes comprend toujours un forgeron qui assure aussi le rôle de maréchal-ferrant. La ferme du château a conservé sa forge jusque dans les années 2020 et du côté nord de la Grange, on peut encore voir le travail qui était utilisé pour ferrer les chevaux et les bœufs⁷ (Lafarge, 2019) (**figure 20**).



Figure 20. Ferme du château, travail à ferrer (photo Ivan Lafarge, CD93).

La fouille réalisée en 1999 rue des Fossés a mis en évidence un bâtiment en fond de cour, daté de la fin XIII^e-XIV^e siècle, ce petit bâtiment est une petite étable ou une écurie (**figure 21**). Il comprend un appentis de 5 × 2 m, fondé au sud-ouest sur un solin de plâtre et au nord-ouest sur un poteau et couvrant un puits. La surface totale de cette construction est d’environ 46,60 m² en tenant compte de la surface construite, 36,60 m² et de celle de l’appentis : 10 m². D’orientation sud-est/nord-ouest, c’est une construction légère sur solins de plâtre dont les élévations étaient probablement en pans de bois hourdis de plâtre. L’état de conservation de ses fondations est médiocre. Des remblais d’occupation

⁴ Revel 2006 - <https://www.histoire-tremblay.org/270+la-ferme-du-chateau.html>

⁵ <https://www.histoire-tremblay.org/270+la-ferme-du-chateau.html>

⁶ <https://www.histoire-tremblay.org/554+exploitation-de-la-ferme-du-chateau-avant-la-mecanisation.html>

⁷ <https://www.histoire-tremblay.org/554+exploitation-de-la-ferme-du-chateau-avant-la-mecanisation.html>

limoneux sont significatifs de sols de terre battue. Toutefois les couches liées à l'occupation du bâtiment n'ont pas pu être appréhendées sur toute leur épaisseur et seuls en sont connus les niveaux inférieurs. Il est possible que ces sols aient fonctionné avec une épaisse litière végétale installée sur un sol en terre damée.

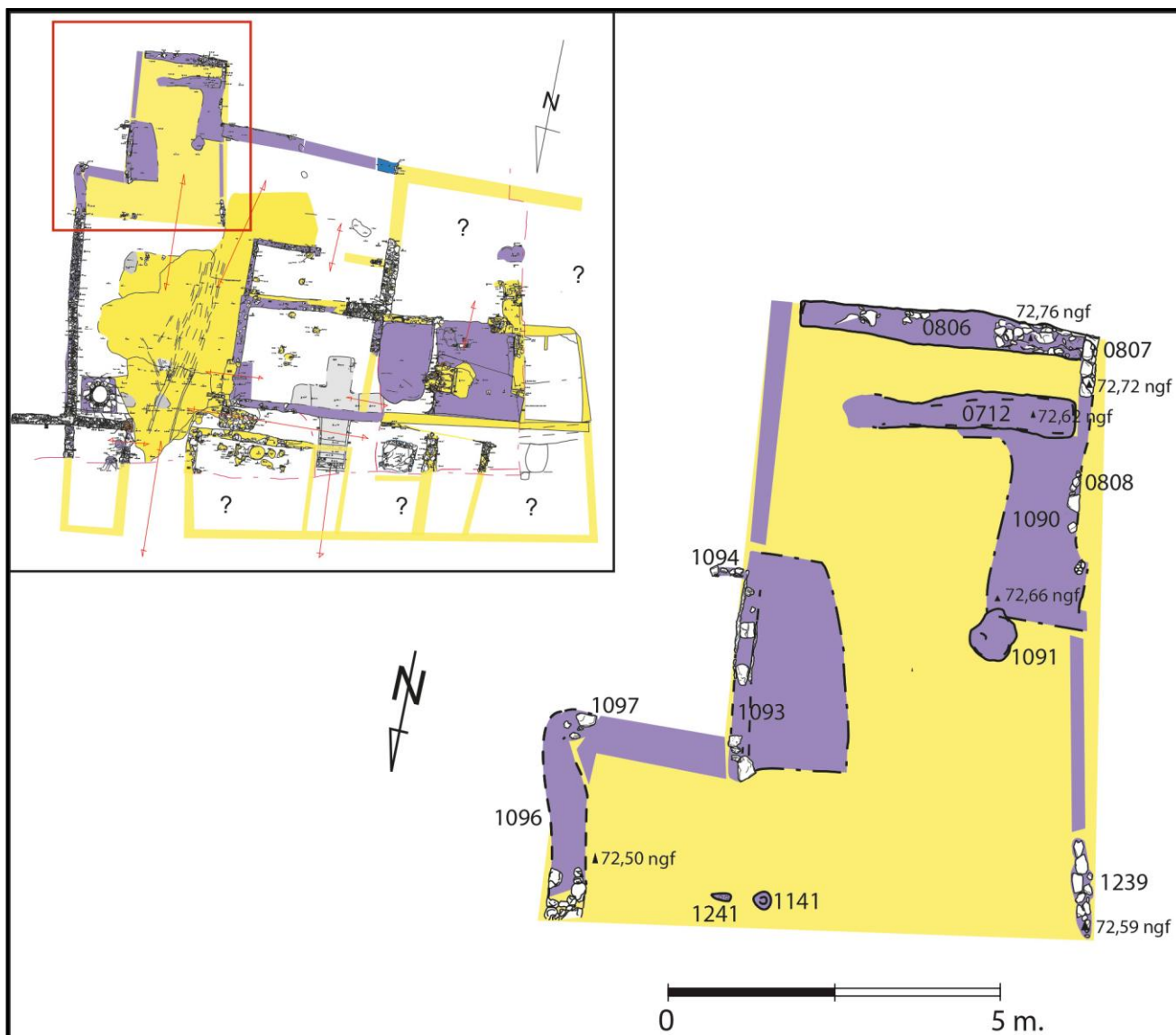


Figure 21. Plan de l'étable fouillée rue des Fossés en 1999 (del. Ivan Lafarge)

Ces sols sont coupés par une tranchée large de 0,50 m et profonde de 0,10 m (**figure 21, n° 0712**), observée sur une longueur de 2,80 m, elle a été assimilée lors de la fouille à une récupération et pourrait être le vestige de la base d'une mangeoire, ce qui conforte l'hypothèse d'une étable ou d'une écurie. En l'absence de vestiges, on ne peut envisager en fait de fermeture de la façade nord-ouest du bâtiment qu'une cloison en planches.

Si des bœufs de trait sont attestés à Tremblay au XII^e siècle notamment par les mentions de bouviers, dès le bas Moyen Âge, comme dans tout le pays de France, le cheval l'emporte sur les bœufs et prend l'exclusivité des attelages (il n'y a que de rares exceptions ; Moriceau, 1994 : 68-70).

7. Les bovins

Originellement, la ferme Zaffani était tournée vers la céréaliculture ; la présence d'une étable à 10 mangeoires est significative de la présence d'animaux, certainement des bovins (Gonçalves-Buissart, 2009 ; Lafarge, 2013). Leur présence n'est toutefois certainement pas due à l'élevage, mais plus probablement au trait (labour, transport). L'étable, formant l'angle de la ferme entre le bâtiment d'habitation et la grange, correspond à une construction du XIX^e siècle. Ce bâtiment est un rajout à l'extrémité est du bâtiment d'habitation formant raccord avec la grange (**figure 19**). Les faux chaînages tracés sur l'enduit de plâtre et les fenêtres bouchées du pignon est du bâtiment d'habitation sur lequel s'appuie l'étable attestent que sa construction est postérieure (**figure 22**).



Figure 22. Étable de la ferme Zaffani (photo Ivan Lafarge, CD93).

L'étable est implantée en rez de cour, le sol en est pavé, elle compte une dizaine de stalles et une circulation traversante nord-sud. Un poteau supplémentaire en fonte moulée est associé à l'aménagement d'une communication avec la grange ouverte dans l'ancien pignon de cette dernière. La présence de ce poteau en fonte permet d'avancer une datation dans une fourchette 1780-1880 pour le passage entre l'étable et la grange.

La ferme du château conserve au moins une étable du XIX^e siècle ; à côté de la forge, au niveau de la clôture sud de la ferme, cette étable à deux rangs de mangeoires sur les murs opposés est tardive, on peut avancer une datation de la toute fin du XIX^e -début XX^e siècle, entre 1890 et 1920 (**figure 25**). Les mangeoires sont hautes de 70 cm avec un bord large de 9 cm, une profondeur de 22 cm, une largeur externe de 81 cm, 73 cm de largeur interne et une profondeur de 22 cm. Ces mangeoires sont longues de 13,75 m à l'ouest et 15,26 m à l'est, elles sont surmontées de râteliers à barreaux en fer dont la partie basse est à environ 120 cm du sol pour un développement en hauteur d'environ 60 cm (écart du mur en haut 67 à 70 cm). La façade des mangeoires est munie d'anneaux tous les 50 à 60 cm à environ 40 cm du sol.

La disposition et les dimensions relevées permettent de penser qu'il s'agit d'une étable destinée à des vaches laitières, on peut évaluer un troupeau de vingt à trente vaches.

Aucune autre étable à vaches laitières n'a encore pu être documentée en Seine–Saint-Denis en dehors de celle-ci, cependant le diagnostic en 2012 de la ferme de Montceuleux a permis d'observer ponctuellement quelques vestiges d'une étable à vaches démolie dans les années 1990, mais sans permettre de faire des observations précises (Lafarge & Bauvais, 2012).

8. Les chevaux

Formant l'ancienne clôture occidentale de l'ancienne ferme seigneuriale, un long bâtiment, coupé dans la première moitié du XX^e siècle conserve en rez de cour dans sa portion sud les traces de son usage comme étable ou écurie. Son mur occidental est muni à sa base d'une série de mangeoires (hauteur 90 cm, largeur 67 cm, profondeur 25 cm), le mur ne conserve pas de râteliers, mais l'agrandissement des fenêtres (difficilement datable) en a probablement supprimé les traces. Ces mangeoires sont conservées sur 24,10 m, leur façade est garnie d'anneaux pour attacher les animaux dont l'écartement est irrégulier : 50 à 90 cm (**figure 23**). L'étage servant peut-être de fenil est muni d'aérations au niveau du plancher constituées de réserves dans la chape de plâtre formant l'aire. Ces réserves ne peuvent pas être prises pour des abat-foin du fait non seulement de leur petite taille, mais aussi parce que le lattis armant la chape de plâtre y est continu (**figure 24**). Il pourrait s'agir d'une écurie (peut-être réutilisée comme étable), dans cette portion, on peut évaluer à 25 têtes sa capacité.



Figure 23. *Étable à bœufs de la ferme du château (photo Ivan Lafarge, CD93).*



Figure 24. Fenil au-dessus de l'étable à bœufs de la ferme du château avec aérations au sol (photo Ivan Lafarge, CD93).



Figure 25. Étable à vaches de la ferme du château (photo Ivan Lafarge, CD93).

La partie nord du bâtiment ouest de la ferme du Château est partiellement inaccessible, mais dans la portion praticable, on retrouve des dispositions de stabulation. Une mangeoire contre le mur ouest est plus haute qu'au sud : 96 cm, et moins large : 40 cm. Des auges sont visibles dans la mangeoire, écartées de 118 à 45 cm, avec une longueur de 60 à 80 cm ; la largeur du fond est de 30/35 cm et leur profondeur est de 15 cm. Ces dimensions indiquent la stabulation de chevaux, d'ailleurs une stalle constituée de cloisons amovibles en bois est conservée, large de 170 cm, longue de 284 cm (**figure 26**). La mangeoire est surmontée d'un râtelier dont la base est à 160 cm du sol et haut de 65 cm, il est appuyé sur un ressaut de 30 cm, les barreaux sont en bois. La façade de la mangeoire est munie d'anneaux écartés de 76 à 90 cm.



Figure 26. Stalle en bois de l'écurie de la ferme du château (photo Ivan Lafarge, CD93).

La démolition de la partie médiane de ce bâtiment pour l'édification de la maison de maître dans les années 1920-1930 a supprimé le contact entre ces deux secteurs de stabulation, rendant difficile la compréhension de la partie sud.

Au 2, route de Roissy, on a pu observer dans un bâtiment en cours de démolition une mangeoire surmontée d'un râtelier (**figure 27**), il s'agit probablement d'une petite écurie. Bien que très sommairement observée, on peut lui attribuer une datation du XVIII^e siècle.



Figure 27. Probable écurie route de Roissy (photo Ivan Lafarge, CD93).

Conclusion

Au terme de l'exploration de ces quelques bâtiments, on mesure les défauts méthodologiques qui restent à surmonter et la méconnaissance qui est encore la nôtre. L'identification des logements d'animaux souffre des nombreux remaniements du bâti d'une part et des pertes de la mémoire des lieux et des usages d'autre part. Certains éléments permettent sans trop de difficulté de poser des hypothèses d'interprétation fiables et d'apporter par comparaison d'autres hypothèses d'interprétation en observant les variations, mais ces pistes demandent à être confrontées à la littérature agronomique et aux archives. Cette dernière confrontation risque au demeurant d'être peu fructueuse, car il est probable que ce type de bâtiments ne soit pas ou très peu décrit. Pour autant cette première approche met en évidence la présence systématique de l'animal au sein du village depuis le bas Moyen Âge au moins. On peut même supposer compte tenu de l'ensemble des données archéologiques disponibles sur le village de Tremblay (Gonçalves-Buissart & Lafarge, 2021), malgré les lacunes qui subsistent, qu'à partir du bas Moyen Âge, avec l'intensification de l'agriculture et la recherche de hausse de rendement, le nombre des animaux n'a probablement pas cessé d'augmenter. Cette logique a mené la population animale à son paroxysme à la fin du XIX^e siècle (vers 1890-1900), la mécanisation qui apparaît à partir de cette période entraîne avec elle la diminution des cheptels, qu'il s'agisse des animaux de trait ou des troupeaux d'ovins qui voient apparaître la concurrence des engrais chimiques et des élevages hors sol (comme les poulets à Tremblay ou les porcs à Roissy...). C'est à ce moment-là également que semble apparaître dans la ferme du château un élevage laitier. Si modeste soit-il, son apparition pourrait être une conséquence de la baisse du cheptel de trait. Enfin il faut espérer la multiplication de ce type d'étude à l'échelle régionale afin de constituer rapidement des référentiels typologiques des bâtiments, en même temps que la conservation par l'étude d'un patrimoine qui subit une très forte érosion à l'heure d'une nouvelle densification des centres anciens.

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts à déclarer.

Évaluation

Les rapporteurs de cet article sont Jean-Yves Dufour et Christophe Petit.

Responsabilité des évaluateurs et évaluatrices externes

Les évaluations des examinateur·rice·s externes sont prises en considération de façon sérieuse par les éditeur·rice·s et les auteur·rice·s dans la préparation des manuscrits pour publication. Toutefois, être nommé·e comme examinateur·rice n'indique pas nécessairement l'approbation de ce manuscrit. Les éditeur·rice·s d'Archéologie, Société, Environnement assument la responsabilité entière de l'acceptation finale et la publication d'un article.

Références bibliographiques

- Bouchard-Huzard, L., 1870. *Traité des constructions rurales et de leur disposition*, Léonce Laget imp., Paris, 3 vol., 1 056 p.
- Estienne, Ch., 1572. *L'agriculture, et maison rustique...*, Jacques Du Puy imp., Paris, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k52170x.image>
- Dufour, J.-Y., 2007. Trois bergeries médiévales à Roissy-en-France (Val-d'Oise). *Archéologie médiévale*. 37, 91-110.
- Dufour, J.-Y., 2012. Étables à bovins, écuries, bergeries, porcheries. Manuels agronomiques et vestiges médiévaux et modernes en Île-de-France. *Archéopages*. 35, 60-67.
- Dufour, J.-Y., 2014. Éléments d'archéologie du bâti pour une histoire de la boucherie francilienne contemporaine (Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis). *Revue Archéologie du Centre de la France*. 53, <http://journals.openedition.org/racf/2180>
- Dufour, J.-Y. (dir.), 2014. *Le château de Roissy-en-France (Val-d'Oise). Origine et développement d'une résidence seigneuriale du Pays de France (XII^e-XIX^e siècle)*, RAIF (Supplément à la Revue archéologique d'Île-de-France, 2), Paris, 617 p.
- Gentili, F. (dir.), 2010. *Louvres (Val-d'Oise), Ferme Baron, 1, rue d'Orville, Dans le bourg : de l'habitat mérovingien à la ferme des Quinze-Vingts*, rapport final d'opération de fouille archéologique préventive, Inrap Centre-Île de France, La Courneuve, 272 p.
- Gonçalves-Buissart, C. (dir.), 2009. *Tremblay-en-France, 30 rue Louis Eschard, rue Gosse*, rapport de diagnostic archéologique et d'étude du bâti, département de la Seine-Saint-Denis, Bobigny, 68 p.
- Gonçalves-Buissart, C. (dir.), 2018. *Tremblay-en-France, route de Roissy, Chemin des Saints-Pères – indivision Popot*, rapport de fouilles archéologiques, département de la Seine-Saint-Denis, Bobigny, 388 p.
- Gonçalves-Buissart, C., Lafarge, I., 2021. L'archéologie du village en Île-de-France : l'exemple du village de Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis). *Revue archéologique d'Île-de-France*. 12, 161-183.
- Lachiver, M., 2006. *Dictionnaire du monde rural*, Fayard (Les indispensables de l'histoire), Paris, 1 438 p.
- Lafarge, I., 2008. Habitat paysan à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), aperçu sur la construction en plâtre du XIV^e au XIX^e siècle, in : Trochet, J.-R. (dir.), *Maisons paysannes en Europe occidentale, XV^e-XXI^e siècle. Actes du colloque de Paris (14-16 septembre 2005)*, Presses universitaires Paris-Sorbonne, Paris, 231-237.
- Lafarge, I., 2012. « Ferme de Montceleux », rue Gabriel Péri – rue Henri Bécquerel, 93270 Sevran, Seine-Saint-Denis, rapport de diagnostic archéologique, département de la Seine-Saint-Denis, Bobigny, 187 p.
- Lafarge, I., 2013. *Le plâtre dans la construction en Île-de-France. Techniques, morphologie et économie avant l'industrialisation*, thèse de doctorat, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 613 p.
- Lafarge, I., 2019. *Ferme du Château à Tremblay-en-France : origine et évolution*, rapport de fouille programmée annuelle première campagne : 2018, département de la Seine-Saint-Denis, Bobigny, 382 p.
- Lafarge, I., Bauvais, S., 2012. « Ferme de Montceleux » Rue Gabriel Péri - rue Henri Bécquerel, rapport de diagnostic archéologique, département de la Seine-Saint-Denis, Direction de la culture, du patrimoine, du sport et des loisirs Service du patrimoine culturel, Bureau de l'Archéologie, Bobigny, 187 p.
- Mane, P., 2004. *La vie dans les campagnes au Moyen Âge à travers les calendriers*, La Martinière, Paris, 207 p.

- Moriceau, J.-M., 1994. *Les fermiers d'Île-de-France, XV^e-XVIII^e siècle*, Fayard, Paris, 1 069 p.
- Pastoureau, M., 2011. *Bestiaire du Moyen Moyen Âge*, Seuil, Paris, 235 p
- Pognon, E., 1989. *Les très riches heures du duc de Berry*, Liber Sa et Minerva, Fribourg-Genève, 123 p.
- Revel, H., 2006. *Les Turgot et les de Gourgues à Tremblay, galerie des propriétaires & gestion de leurs fermes, de la Révolution au Second Empire*, Société d'études historiques de Tremblay (Bulletin de la SEHT, 30), Tremblay, p. 2-36.
- Serres, O., 1991 [1605]. *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*. Éditions Slatkine, Genève, 1019 p.
- Vallat, F., 2007, L'aération et l'assainissement des locaux d'élevage dans le discours agronomique, in : Madeline, Ph., Moriceau, J.-M. (dir.), *Bâtir dans les campagnes. Les enjeux de la construction de la protohistoire au XXI^e siècle*, Presses universitaires de Caen (Supplément, Enquêtes rurales), Caen, 181-198.